

Marie-Guy Boutier

Le nom de Spa, témoin d'un thermalisme antique dans la cité des Tongres. Sept étapes pour l'étymologie de *Spa*

Introduction

La présente communication s'inscrit dans une réflexion plus générale sur l'état des études relatives à la toponymie majeure de la Belgique romane (cf. Carnoy 1948; Gysseling 1960; Herbillon 1986; Vincent 1927; pour un état des lieux, Boutier 2007) et sur les conditions d'un développement nouveau de ces études.

À partir de l'examen d'un cas concret, l'étymologie de *Spa* (province de Liège, arrondissement de Verviers), nous souhaitons soulever la question de la validité de l'explication étymologique appliquée aux noms de lieu. Car la «quête inlassable de l'origine» (expression qui résume, comme une devise, l'œuvre du dialectologue et toponymiste wallon †Jules Herbillon) aboutit trop souvent à «gloser» le nom, sans rien dire ni du cadre structurel ni du cadre chronologique dans lesquels celui-ci s'est formé. Or c'est précisément *ce double encadrement* qui, *en servant de garantie à l'explication*, permet à l'onomastique de produire des résultats fiables et de les fournir à d'autres sous-disciplines linguistiques, ainsi qu'à d'autres disciplines historiques.

Le cas de *Spa* se révèle éclairant à la fois pour l'apport interne et pour l'apport externe de cette exigence. Tout d'abord, l'attention portée à la grammaire de ce nom permet de construire pas à pas cette double détermination et de trouver le lexème étymon (un mot appartenant à un état de langue précis et ayant un sens précis). Ce résultat acquis, il s'avère possible d'apporter une solution définitive à une question débattue depuis le 16^e siècle: celle de la localisation d'une source fameuse de la cité des Tongres mentionnée par Pline (*Histoire naturelle* 31, 12).

Nous cheminerons en sept étapes.

Première étape

Parmi les quatre travaux généraux sur l'onomastique belgoromane cités dans l'introduction, Herbillon (1986) est le seul qui doive nous retenir ici. *Spa* est en effet un nom trop récent pour Gysseling (1960), répertoire de formes antérieures à 1226, et n'est pas pris en considération par Vincent (1927), qui ne recense que les noms dont l'origine est établie avec suffisamment de certitude. Carnoy (1948: 691-692) a bien un article *Spa*, mais il y reprend l'hypothèse de Vannérus (1945), que connaît aussi Herbillon.

On partira donc du court article de ce dernier (Herbillon 1986: 149):

Spa [Ve 36], *spâ*; 1276 «Spaas»; 1302 «Spas»; 1315 «Spaz»: BTD, 19, 1945, p. 45; cf. à Gesves [Na 119], Spase, w. *spâse*, 1256 (cop.) «Spax» [lire: Spase], 1281 «Spase», 1326 «Spaus»: BTD, 19, 1945, p. 55. – Lat. *sparsa fons* «fontaine épars (= jaillissante)», partic. de lat. *spargere*: L. REMACLE, dans BTD, 26, 1952, p. 17; cf. C. GASPARD, dans *Le Pays de saint Remacle*, 5, 1966, p. 28.

Nous montrerons bientôt pourquoi le prototype SPARSA FONTS est phonétiquement irrecevable. Ici, nous indiquerons pourquoi ce qui est donné comme une étymologie établie, garantie par l'autorité de Louis Remacle, n'est pas établi du tout et n'est pas une étymologie.

L'étymologie de *Spa* par SPARSA [FONTS] «fontaine épars (= jaillissante)», n'a jamais été formulée explicitement comme telle par Remacle; la source d'information utilisée par Herbillon est le résumé en neuf lignes d'une communication faite par le dialectologue wallon sur les noms de fontaines en Wallonie; l'auteur du résumé écrit (Anon. 1952: 17):

[...] dans les noms de Stoumont, à *robièt* et à *sûse* (de *sursa*, part. passé de *surgere*), on constate la chute de «fontaine» [sic]. *Spa*, dont l'étymologie est en discussion, pourrait être *sparsa* (de *spargere*); un nom de Beyne-Heusay serait de même origine.

Par ailleurs, c'est peut-être à une communication orale de Remacle que se réfère Gaspar (1966: 28), qui écrit:

Pour ce qui concerne le nom de Spa, les anc. formes des 13^e et 14^e s.: *Spa(a)s*, *Spasse*, *Spa(a)z*, *Spaus(s)e*... postulent phonétiquement *sparsa* de *spargere* («répandre»; anc. fr. *espartre*) au sens de «jaillir» (cp. *les Parcs-Fontaines* (Calvados) = *Espartfontaines* en 1195, *Sparsi Fontes* au 14^e s.: Gröhler, 2, p. 226). (Une note renvoie au résumé précité.)

Enfin, Herbillon a lui-même consacré une note au toponyme namurois *Spasse*, dépendance de Gesves (province et arrondissement de Namur), qu'il mentionne dans l'article *Spa*, sans toutefois renvoyer à son étude; la formulation de la proposition est la suivante (Herbillon 2006: 92):

Une nouvelle étymologie, convenant à la fois pour liégeois *Spa* et nam. *spâse*, a été proposée par L. Remacle; il s'agirait de lat. *sparsa (fontana)*, participe passé de lat. *spargere* «répandre», au sens de «jaillir», cf. *Le Pays de saint Remacle*, 5, 1966, p. 28, et note 34.

Herbillon en rapproche trois autres toponymes qui relèvent à ses yeux du même type.

Comme on le voit, on attribue à Remacle une proposition qu'il n'a jamais à proprement parler établie. Or l'étymologie est donnée pour assurée, toutes les précautions du résumé («pourrait être», «serait») ayant disparu.

Bien plus, il n'y a pas de véritable identification de l'élément lexical, car il ne nous est dit ni d'où vient le sens qui est posé (lt. *sparsa* «épars (d'une fontaine)» est-il attesté?), ni ce qui autorise à glisser du sens de «fontaine épars» à celui de «fontaine jaillissante». Le sens n'est pas circonscrit. La formation du nom n'est pas datée. Le cadre onomastique n'est pas situé. Bref, le travail étymologique n'est pas fait.

Deuxième étape

Le fondement de toute hypothèse étymologique pour les unités qui n'ont pas de sens, c'est la forme; il faut donc y faire très attention. Ce que l'on cherche, ce sont les propriétés de la forme la plus ancienne à laquelle on puisse remonter. Il semble que, dans le cas de *Spa*, le travail ne devrait pas être trop difficile, car le nom est bref. On visera, grâce à l'étude de la documentation écrite et orale, à regrouper les formes en ensembles, afin de mettre au jour des *constantes* (propriétés que possèdent les formes) et des *événements* (changements subis par les formes); les unes et les autres manifestent l'appartenance linguistique des formes.

Voici les documents utiles:

Spa; wall. *Spâ* (sur place), *Spâ* (à Liège), *Spô* (à Verviers) (pour la prononciation dialectale, v. Legros 1946: 311). – FORMES ANCIENNES (toutes françaises et en contexte français sauf 1276). 1276: «apud Spaas, census de Spaas» (BIAL 17, 21); – 1302: «P. S. de Spas» (Cartul. Saint-Paul de Liège, 115); – 1308: «la maison de Gilebier de Spasse à Liège» (Cartul. Saint-Lambert de Liège, 3, 88); – 1315: «J. Brodeloz de Spaz», «Joh. Brodelos de Spaz à Seraing» (Livre des fiefs du marqu. de Franchimont, 282, 418; Livres des fiefs de l'égl. de Liège sous Ad. de la Marck, 144); – 1317: «N. de Spas» (Cartul. Saint-Paul de Liège, 145, 148); – 1317: «Joh. de Spas, panetarius» (Livre des fiefs de l'égl. de Liège, 181); – 1321: «Frankinus de Spas, filius quondam Walteri de Pouleur [Polleur]» (ibid., 251); – 1335: «Spas» (Cartul. Saint-Lambert de Liège, 3, 481); – 1364: «la maison qui fut Colchon de Spaaz», à Liège (ibid. 4, 399); – 1371: «Gillebars de Spausse», manant à Liège (ibid. 4, 482); – 1382: «Spaulx» (Livre des fiefs du marqu. de Franchimont, 79); – 1394: «Masson de Spaux» (ibid., 414); – 1399: «Johan de Spause», entrepreneur de la halle aux draps de Hasselt (Chartes confisquées aux bonnes villes, 312); – 1409: «Johans de Spauze», écartelé au marché de Liège (Chron. J. de Stavelot); – 1419: «delle cour de Spaiez, ... entre Spaie et Winanplance» (Œuvres Spa, AÉL); – 1421: «Spausse» (Livre des fiefs du marqu. de Franchimont, 79); – à partir du deuxième tiers du 15^e s.: «Spaiz», «Spais», «Spaiez», «Spauz» (Œuvres Spa, AÉL); – à partir de la 2^e moitié du 15^e s.: «Spaux», «Spaus», «Spa» (dp. 1454), «Spay» (dp. 1457), «Spaix», «Spau» (dp. 1473), «Spauze», «Spaz» (Œuvres Spa, AÉL et sources diverses). – Latinisation: *Spada* (dp. 1615); dérivés: *Spadanus* (dp. 1592), *Spadacrene*, «hoc est fons Spadanus» (1614). – Gentilés: fr. *Spadois*; wall. *spâtwès* (Legros 1946: 311). – Cf. d'autres formes et références dans Vannérus 1945: 47-50.

Le nom apparaît tardivement (1276) et est surtout attesté dans un ou plusieurs nom(s) de famille liégeois. On sait que Spa, tout petit bourg rural, ne s'est développé qu'à la faveur de la «découverte», au 16^e siècle, des vertus curatives de ses sources bicarbonatées ferrugineuses, ou sources acides, désignées en dialecte par le mot *poûhon*¹; c'est le thermalisme qui a fait connaître Spa au 18^e siècle comme «café de l'Europe».

Un seul système linguistique permet d'expliquer toutes les formes, qui possèdent des propriétés (*constantes*) qui les manifestent comme wallonnes:

1° La première propriété est l'absence d'épenthèse (*sp-*); en français, le correspondant serait *esp-*, puis *ep-* (wall. *spène*, *sipène*, afr. *espine*, fr. *épine*);

2° La seconde est la durée vocalique, conservée par les formes dialectales actuelles. Cette durée vocalique en syllabe fermée [spa:s] doit être expliquée par l'effacement d'un [l]

¹ Sur afr. de Wallonie *puison*, *poison*, wall. *poûhon*, cf. Remacle (1997).

ou d'un [r] qui fermait originellement la syllabe, *événement* qui est lui aussi wallon et non français; le français aurait conservé [r] et aurait vocalisé [I]. On notera la variation vocalique régulière consécutive à l'allongement qui se manifeste dès le 14^e s. (une variante aujourd'hui perdue en [è:]).

En outre, l'*événement* à nos yeux le plus remarquable dans l'histoire de la forme est l'amuïssement de [-s], lequel se généralise seulement dans la 2^e moitié du 15^e s. (première mention en 1419).

On reconstruit donc un prototype disyllabique, de forme [s p a l/r s V s?], où la voyelle finale (notation: V), nécessairement autre que [a], est suivie de [s] ou non (notation: s?).

Il faut donc rejeter la proposition de Remacle / Herbillon, qui est irrecevable sur le plan phonétique. En effet, *SPARSA comme *SPARSAS sont impossibles, car la voyelle [a] se serait conservée (les graphies anciennes seraient en <-e> ou <-es>) et la forme aurait conservé [-s] jusqu'aujourd'hui.

Troisième étape

Faire l'étymologie des noms se résume à identifier dans ceux-ci des éléments (lexicaux, onomastiques) et des relations (lexicales, onomastiques), afin de construire une *explication cohérente qui insère ces noms dans une structure de désignations et dans une histoire linguistique*.

L'impression que laisse l'examen critique de la pratique étymologique est que l'on oublie les relations. On s'occupe beaucoup de lexique, très peu de grammaire. Or, en oubliant les structures, on néglige aussi l'histoire. La pratique courante se montre en effet satisfaisante lorsqu'elle a posé un signe «=» entre un nom à expliquer et un signe ou un autre nom. L'«explication» s'arrête à cette tentative d'appariement qui, tout d'abord, apparaît comme très risquée, parce qu'elle ne circonscrit pas au préalable l'ensemble dans lequel elle doit opérer, qui, ensuite, n'atteint pas à l'explication véritable, même dans le cas où l'appariement n'est pas faux, puisque la dimension historique est négligée.

Identifier une relation implique de reconnaître dans un ensemble d'objets linguistiques une propriété commune. L'identification opère soit dans le cadre onomastique (identification d'une règle de formation des noms, avec ou sans support formel), soit dans le cadre lexical (identification d'une règle de formation des signes, avec ou sans support formel).

Pour «avancer», dans le cas de l'étymologie de *Spa*, nous poserons qu'il faut reconnaître dans ce nom non seulement une base lexicale *SPARS- (de SPARGERE), dont nous garderons de préjuger du sens, qui est précisément *ce que nous désirons connaître*, mais aussi le morphème -IS de l'ablatif pluriel. Reconnaisant cette marque de relation, nous insérons *SPARSIS, posé à l'origine de *Spa*, parmi les noms créés et fixés à l'ablatif.

Ceci constitue la seule hypothèse (forte) de notre étude ou, si l'on veut, le premier piton d'une ascension qui se poursuivra, grâce à lui, sans difficulté.

Quatrième étape

Observons les implications de cette hypothèse en considérant la structure de l'ensemble auquel nous avons rattaché *SPARSIS.

Les noms formés et fixés à l'ablatif pluriel constituent une classe restreinte, non homogène de noms formés au plus tard à la fin de l'Empire et désignant sans exception des lieux à caractère public. Si l'on se réfère à la typologie de Chambon (2002) mettant au jour le «système latin de dénomination des localités» par la recatégorisation du matériel onomastique de Vincent (1937), deux sous-ensembles se détachent:

1° Le premier est constitué par des déethniques, noms de lieux issus de noms de peuples barbares, la plupart ayant primitivement désigné une *civitas* avant d'être appliqués par transfert à son chef-lieu; ainsi de *Tungris*, nom de la cité des Tongres, vaste circonscription à laquelle appartenait la région de Spa, à l'origine du nom *Tongres* d'une ville actuellement située en Belgique néerlandophone (province du Limbourg). Pour ce premier sous-ensemble, cf. Vincent (1937: 108-113, «Noms de peuples, de peuplades devenus noms de localités»); Chambon (2002: 122, 123, «Noms des chefs-lieux de cités»).

2° Le second est constitué par les représentants de AQUIS, désignant exclusivement des sources thermales ou des établissements thermaux; ainsi de AQUIS GRANNI, à l'origine du nom d'*Aix* (-la-Chapelle) (de la ville d'Aachen en Allemagne), appartenant à la région géographique de l'Eifel dont relève aussi Spa. Pour ce second sous-ensemble, cf. Vincent 1937: 121, «*aquae* <eaux>, spéc. sources minérales, thermales»; Chambon 2002: 124 et n. 4 «stations thermales»; Gröhler 1933: 210 et n. 4; Gysseling 1960: 31.

Observons à présent la structure de l'ensemble des noms continuant AQUIS afin d'explicitier quelle relation «intéressante» on y découvre (cf. Reitzenstein 1970: 58-59; Vincent 1937: 107, 121).

Même si c'est parfois AQUIS qui s'est continué (dans des noms tels que *Aix*, *Ax*, *Dax*), la documentation ancienne montre qu'il est généralement spécifié originellement par un déterminant, lequel est soit un nom propre ou un adjectif dérivé de nom propre, soit un adjectif à valeur typologisante:

1° Le nom propre (ou le dérivé de nom propre) peut être un nom de lieu spécifiant le lieu d'implantation de la source; ainsi dans *Aquis Tarbellicis*, aujourd'hui *Dax* (Landes). Il peut être un nom de personne mis en relation avec la source: le nom d'un dieu dans *aquae Bormonis*, aujourd'hui *Bourbon-Lancy* (Saône-et-Loire), du surnom gaulois *Borvo*, *Bormo* du dieu des sources chaudes; le nom d'une personnalité dans *aquis Sextiis*, aujourd'hui *Aix-en-Provence* (Bouches-du-Rhône), du nom du proconsul C. Sextius Calvinus.

2° L'adjectif à valeur typologisante spécifie la nature de la source; les adjectifs les mieux attestés sont *calidus*, pour les eaux chaudes, *frigidus*, pour les eaux froides.

C'est naturellement dans ce deuxième sous-ensemble que nous voulons intégrer *SPARSIS, en considérant que ce nom découle d'un adjectif latin à valeur typologisante fixé à l'ablatif pluriel, SPARSIS, dont le substantif support, AQUIS, s'est ellipsé.

Cinquième étape

Pour montrer que ce rattachement nous maintient sur la bonne voie, nous poserons deux nouveaux pitons.

Dans un premier temps, nous montrerons que le lat. *sparsus* est bien un adjectif spécifique relatif aux eaux thermales ou minérales en rapprochant notre hypothétique *SPARSIS [AQUIS] ou *[AQUIS] SPARSIS de AQUA(S) SPARSA(S), prototype des quatre noms suivants, tous occitans:

1° *Aigueperse* (Puy-de-Dôme): lat. villa quae *Aqua sparsa* dicitur 1016; lat. villa *Aque sperse* 1256/1263; occ. consul ville d'*Ayguasparsa* 1364. Vincent (1937: 224); cf. Gröhler (1933: 212); Nègre (1991: 2, 1063 §20065).

2° *Aigueperse* (Rhône); lat. villa de *Aquispassis* 1100; lat. locum qui dicitur ad *Aquam spersam* 1170; lat. *Aqua spersa* av. 1312. Vincent (l.c.); cf. Gröhler (l.c.); Nègre (l.c., §20050).

3° *Aigues Pareses* (Dordogne, hameau de Fontenilles, commune de Mazeyrolles): lat. de *Aquis sparsis* 1556. Vincent (l.c.); cf. Gröhler (l.c.); Nègre (1991: 2, 1064, §20086).

4° *Aygues-Parses* (Cantal). Gröhler l.c.

Permettons-nous un détour critique pour considérer la manière dont les trois ouvrages consultés ont effectué l'identification des constituants du type occitan *Aigue(s)perse(s)*. Nègre et Vincent considèrent visiblement *Aigue(s)perse(s)* comme un déhydronyme (nom dérivé d'un nom de rivière). Nègre classe le toponyme, attesté en latin depuis le 11^e siècle, parmi les «formations dialectales» et précise qu'il s'agit d'une «francisation de occit. *aiga(s) esparsa(s)* «eau(x) éparses»². Vincent range le type parmi les «noms romans» formés au «moyen âge dans son ensemble» dans la rubrique «v. fr. *aive, eve, aigue, eaue*, fr. *eau*; v. prov. *aiga*, prov. *aygo* [...] «cours d'eau», dans une sous-rubrique «éparse», forme dont on ne sait si elle représente un type lexical, une définition de celui-ci, voire les deux. Nous avons typiquement affaire ici à une procédure d'identification achronique qui ne peut que manquer son but.

Gröhler (1933: 212), qui est mieux informé à propos du référent de l'un des noms, mais qui ne cite malheureusement pas sa source, précise à propos de *Aigueperse* (Puy-de-Dôme), dans lequel il identifie une formation antique sur AQUAE «Heilquelle»:

Aigueperse (Puy-de-Dôme) lautet im 11. Jhd. *Aqua sparsa*, letzteres das part. perf. von *spargere* «streuen», das Ganze also deutschem «Sprudel» entsprechend; tatsächlich befinden sich dort Quellen, die Kohlensäure in so bedeutenden Mengen ausströmen, daß Vögel und andere kleine Tiere davon sterben.

² Cette reconstruction est tout à fait hasardeuse. Les quatre exemplaires occitans montrent que latin *AQUA(S) SPARSA(S), dans lequel l'adjectif n'était probablement plus compris, a été réanalysé à une date qu'il faudrait déterminer, en *AQUA(S) PARSA(S). Ceci est d'ailleurs le meilleur indice de l'ancienneté de la formation.

Ainsi, prenant appui sur une caractéristique saillante du référent (la présence de sources saturées en gaz carbonique, dont le gaz en excès s'échappe et fait mourir les oiseaux)³, il «reconnait» dans SPARSA, justement identifié comme le participe de *spargere*, l'exact «correspondant» de allemand *sprudel* «pétillant». Il ne manque que l'analyse de ce sens dans la langue où il est né, ce qui constituera notre sixième étape.

Mais nous devons auparavant assurer notre second point d'appui. Ayant montré la valeur typologisante du déterminé dans *SPARSIS [AQUIS], posé à l'origine de *Spa*, il nous faut à présent rendre compte de l'ellipse du déterminant. Cette «règle» est attestée lorsque le déterminant est un nom propre de dieu (le type en est *Bourbon*, de AQUAE BORMONIS), mais l'est-elle lorsque le déterminant est un adjectif? Trois exemples permettent de l'affirmer, le dernier apportant une solution étymologique nouvelle à un problème posé, mais non résolu:

1° Lat. *Frigidis*, à l'ablatif, est attesté dans l'Itinéraire d'Antonin (7, 3); le nom désigne un site (ruines) entre Lixus et Banasa (Maroc); Reitzenstein (1970: 58, n. 7).

2° Lat. *CAL(I)DAS, à l'accusatif, est le prototype de *Caldas* de Mombuy (Espagne), identifié avec lat. *Aquicaldensis* (Pline III, 23); Hübner (RE 1895: 2, 1, 298); Reitzenstein (1970: 58, n. 6).

3° Le même prototype avec la même valeur «thermale» est à notre avis à l'origine de *Chôdes*, hameau de Bévercé (province de Liège, arrondissement de Verviers), situé à faible distance de Spa; cf. Gaspar 1966 (sans solution pour la valeur à attribuer à l'adjectif et pour la date à assigner à la formation du nom).

Précisons, à partir de ce dernier cas, et pour ancrer dans un cadre historique ce qui a été dégagé jusqu'ici, que trois noms de localités, d'importance diverse mais toutes situées en bordure du plateau volcanique de l'Eifel, conservent sous trois structures différenciées le souvenir du «souci des eaux» (thermales ou minérales) des colonisateurs romains; il s'agit de: *Aix / Aachen* (cristallisation du déterminé de AQUIS GRANNI); *Chôdes* (cristallisation du déterminant de *CAL(I)DAS [AQUAS], accusatif); *Spa* (cristallisation du déterminant de *SPARSIS [AQUIS], ablatif).

Le cadre structurel et chronologique est maintenant suffisamment délimité pour aller plus loin.

Sixième étape

Ce que nous désirons connaître, c'est le sens du lat. *sparsus* qui est à l'origine de *SPARSIS et de AQUA(S) SPARSA(S). La «voie référentielle», c'est-à-dire la connaissance des lieux désignés, peut sans doute confirmer une hypothèse qui doit cependant être posée sur le plan de la langue; notre chemin empruntera donc la «voie linguistique».

³ Nous n'avons pas trouvé de confirmation de la présence de sources bicarbonatées à Aigueperse; mais à Saint-Myon (7 km au sud-ouest) ont été exploitées à partir du 17^e siècle et jusqu'en 1950 des sources d'eaux froides bicarbonatées ferrugineuses.

Dans l'image sémantique du mot, telle que les textes permettent de l'appréhender (cf. OLD, s.v. *spargo* et *sparsus*), les valeurs suivantes nous retiennent:

Sous *spargo*, sens 5 b, <to break up and scatter (a single thing)>: [en emploi réfléchi] *se in fugam spargere* [«s'éparpiller en fuyant»] Liv. 33, 15, 15; *scintilla se in ignes suos spargit* [«l'étincelle s'éparpille en feux qui éclatent d'elle»] Lucr. 4, 606.

Sous *sparsus*, sens b, <(of a composite thing) having its parts spread out, straggling>: *cum est minor acinus, sparsior racemus* [«grappe plus dispersée»] Plin. Nat. 16, 146; sous *spargo*, sens 5 b, *sparsus silebo* [«je me tairai mis en pièces, déchiré en lambeaux»] Virg. En. 12, 51.

Dans ces emplois, *spargere* ou *sparsus* désignent un procès (*spargere*) ou son résultat (*sparsus*), au cours duquel ou au terme duquel un objet normalement uni se décompose en parties, se divise, est décomposé en parties, est divisé.

Nous poserons pour le lat. *sparsus* l'acception particulière, scientifique, «d'une eau minérale, où se séparent / où sont séparés les éléments qui la constituent».

Il s'agit à présent d'assurer cette reconstruction sémantique et, si possible, de l'affiner en essayant de découvrir dans quel milieu elle pourrait être née.

Septième étape

Tongres et Spa se disputent, depuis le 16^e s., la propriété d'une source fameuse (*fontem insignem*)⁴ décrite par Pline (N.H. 31, 12):

Tungri ciuitas Galliae fontem habet insignem, plurimis bullis stellantem, ferruginei saporis, quod ipsum non nisi in fine potus intelligitur. Purgat hic corpora, tertianas febres discutit, calculorum uitia. Eadem aqua igne admoto turbida fit ac postremo rubescit.

[La cité des Tongres, en Gaule, a une fontaine fameuse, dont l'eau étoilée de quantité de bulles a un goût ferrugineux, qui ne se fait sentir que quand on a fini de boire. Elle est purgative, guérit les fièvres tierces et dissipe les affections calculeuses. La même eau, mise sur le feu, se trouble et finit par rougir.]

La description de Pline est clairement le fait d'une expérience, peut-être personnelle. Celle-ci consiste en une analyse de l'eau «insigne» en vertu de la théorie des quatre éléments. L'épreuve de la vue et du goût montre une eau composée de trois éléments: outre l'eau, l'air (*plurimis bullis stellantem*) et le fer (*ferruginei saporis*); l'épreuve du feu (quatrième élément) confirme le caractère composite de cette eau, qui se trouble et fait voir le fer qu'elle contient (*rubescit*). À l'analyse chimique s'ajoute une description médicale, exposant les vertus de l'eau après en avoir montré les propriétés (*purgat*, *discutit* et leurs compléments). On remarquera que l'on peut lier la principale vertu médicale de l'eau (celle de séparer: *discutit*) à sa propriété chimique principale (celle de se décomposer).

⁴ La controverse a généré une abondante littérature, en latin, en français et en wallon que nous présenterons ailleurs; citons seulement ici la pièce fameuse intitulée *Les êwes di Tongues* (vers 1700; édition en préparation).

Ces propriétés et ces vertus sont reconnues aux eaux de Spa depuis le 16^e siècle, mais ceci ne suffirait pas à prouver que c'est bien l'eau de Spa qui est décrite par Pline.⁵

Ce qui établit à nos yeux que c'est bien de Spa qu'il est question, c'est que le sens reconstruit de *sparsus*, posé à l'origine de Spa, s'accorde avec la description qui est donnée par Pline d'une source fameuse dont les vertus curatives reconnues sont liées à sa propriété de «se décomposer» (on voudrait dire: «s'épandre»...).

Conclusion

Ayant ainsi mis en relation trois éléments, dont l'ensemble forme un seul édifice:

1° un nom propre et la reconstruction formelle dont il a fait l'objet (*Spa*),

2° un signe et la reconstruction sémantique dont il a fait l'objet (*sparsus*),

3° une mention textuelle et l'analyse philologique dont elle a fait l'objet (*fons insignis*),

il nous semble que nous pouvons dire que nous avons établi l'étymologie d'un nom propre, découvert le sens non attesté d'un signe et mis fin à une controverse philologico-historique séculaire.

Bibliographie

- Anon. (1952): *Résumé d'une communication de Remacle, Louis*. In: *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* 26, 17.
- Boutier, Marie-Guy (2007): *Toponymie majeure de Wallonie: bref état des lieux*. In: *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* 79, 69-98.
- Carnoy, Albert (1948): *Origine des noms de communes de Belgique (y compris les noms des rivières et principaux hameaux)* (2 voll.). Louvain: Universitas.
- Chambon, Jean-Pierre (2002): *Sur le système latin de dénomination des localités (toponymie de la Gaule)*. In: *RLiR* 66, 119-130.
- FEW = Wartburg, Walther von (1922-2002): *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes* (25 voll.). Leipzig / Bonn / Bâle: Klopp / Teubner / Zbinden.
- Gaspar (1966): *Le nom de localité Chôdes. D'où vient ce nom? Que signifie-t-il?* In: *Le Pays de saint Remacle* 5, 13-30.
- Gröhler, Hermann (1913-1933): *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen* (2 voll.). Heidelberg: Winter.

⁵ Nous n'avons qu'une certitude, c'est que cette source n'était pas située à Tongres (qui aurait été désignée par *Atuatuca*); la traduction «ville de Tongres» (au lieu de «cité des Tongres»), qu'on lit fréquemment, ne tient pas compte du fait que les chefs-lieux de cités ne portaient pas encore, à l'époque de Pline, le nom de la cité.

- Gysseling, Maurits (1960): *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)* (2 voll.). Belgisch interuniversitair centrum voor neerlandistiek.
- Herbillon, Jules (1986): *Les noms des communes de Wallonie*. Bruxelles: Crédit communal de Belgique.
- (2006): *Toponymes namurois*. Liège / Namur: Société de langue et de littérature wallonnes / Le Guetteur wallon.
- Legros, Élisée (1946): Compte rendu de Vannérus 1945. In: *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* 20, 310-311.
- Nègre, Ernest (1990-1991): *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35000 noms de lieux* (3 voll.). Genève: Droz.
- OLD = Glare, P.G.W. (ed.) (1982): *Oxford Latin Dictionary*. Oxford: Clarendon.
- Pline, N.H. 31 = Serbat, Guy (ed.) (1972): *Pline l'Ancien, Histoire naturelle, Livre XXXI*. Paris: «Belles Lettres».
- Reitzenstein, Wolf-Armin von (1970): *Untersuchungen zur römischen Ortsnamengebung*. München: Ludwig-Maximilians Universität.
- Remacle, Louis (1997): *L'extension et l'origine du terme pouhôn*. In: *Étymologie et phonétique wallonnes, Questions diverses*. Liège: Publications de la Faculté de philosophie et lettres, 139-150.
- Vannérus, Jules (1945): *Le nom de Spa*. In: *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* 19, 41-72.
- Vincent, Auguste (1927): *Les noms de lieux de la Belgique*. Bruxelles: Librairie générale.
- (1937): *Toponymie de la France*. Bruxelles: Librairie générale.